



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 25 septembre 2018

Sessione di u 25 di sittembre di 2018

Lieu : Bastia

Décision N° 2018-14

Objet : Travaux de la commission « Incendies » et présentation des réserves communales de sécurité civile

Oggetu : Travagli di a cummissione « incendii » e presentazione di e riservi cumunali di securità civile

L'an deux mille dix-huit, le 25 septembre, la Chambre des Territoires convoquée le 10 septembre 2018 s'est réunie dans les salons d'honneur de l'Hôtel de la Collectivité à Bastia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires

Etaient présents : Mmes et MM.

Don-Marc ALBERTINI, Jean-Baptiste ARENA, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Henri FRANCESCHI, Lauda GUIDICELLI, Saveriu LUCIANI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Luc MILLO, Jean-Toussaint MORGANTI, Lionel MORTINI, Jérôme NEGRONI, Marie-Thérèse OLIVESI, Juliette PONZEVERA, Rosa PROSPERI, François SARGENTINI, Pierre SAVELLI, Jean-Guy TALAMONI

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

M. Pascal CARLOTTI à Mme Juliette PONZEVERA
M. Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA à M. Paul-Joseph CAITUCOLI
M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI

Etait absent et représenté :

M. Francis GIUDICI par Mme Marie-Thérèse MARIOTTI

Etaient absents et excusés :

M. Louis CESARI
M. Laurent MARCANGELI
M. François-Marie MARCHETTI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS
M. Georges MELA
Mme Anne-Marie NATALI
M. Marc-Antoine NICOLAI
M. Jean PAJANACCI
M. Antoine POLI
M. Stéphane SBRAGGIA
M. François TATTI



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Etaient absents :

M. Jean-Christophe ANGELINI
Mme Vanina BORROMEI
M. François-Xavier CECCOLI
Mme Bianca FAZI
Mme Josepha GIACOMETTI
M. Pierre MARCELLESI
M. Claudy OLMETA
M. Louis POZZO DI BORGO

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.
- VU** La décision de la Chambre des Territoires n° 2018-2 du 16 avril 2018 créant le groupe de travail « lutte contre les feux de forêts et incendies ».
- VU** La décision de la Chambre des Territoires n° 2018-4 du 11 juin 2018 transformant le groupe de travail « lutte contre les feux de forêts et incendies » en commission « incendies ».
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires n° 2018-15.

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

- APPROUVE** A l'unanimité le compte rendu de la réunion du 23 juillet 2018.
- ACTE** La poursuite des travaux et la préparation de la campagne de prévention contre les incendies et feux de forêts 2019.
- VALIDE** L'organisation de réunions délocalisées dans les communes qui en feront la demande sur le dispositif des réserves communales ainsi que le soutien et l'accompagnement des maires par la Chambre des Territoires, les services incendie et de secours (SIS) et les services techniques de la Collectivité de Corse dans leurs démarches de constitution et mise en place des réserves communales.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni